



Une amélioration plus lente qu'à l'échelon national

Fin 2005, le taux de chômage de la Champagne-Ardenne s'élève à 10,2 %, en baisse de 0,1 point par rapport à l'année précédente. De 10,3 % en décembre 2004, il a atteint son niveau le plus important de l'année (10,5 %) au premier trimestre pour diminuer au cours des deuxième et troisième trimestres. Supérieur de 0,6 point à la moyenne nationale, le taux de chômage champardennais reste toujours un des plus élevés parmi les régions métropolitaines et classe ainsi la région au dix-septième rang sur vingt-deux.

Si les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne affichent un taux de chômage en légère diminution, celui-ci reste inchangé pour la Haute-Marne. La baisse est de 0,2 point pour la Marne et l'Aube tandis qu'elle est de 0,1 point pour les Ardennes. Ces faibles évolutions n'ont pas changé le constat global. Les Ardennes présentent un des taux de chômage les plus élevés de France (13,3 %), l'Aube et la Haute-Marne se situent dans la moyenne nationale (10,3 % et 9,7 %). Avec un taux de 8,9 %, la Marne connaît la situation la plus favorable.

Moins d'inscrits à l'ANPE

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi observée en 2004 s'est poursuivie en 2005. Au 31 décembre 2005, la Champagne-Ardenne compte 55 400 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein (catégorie 1). C'est 1 000 de moins que fin 2004, soit une baisse de 1,7 % sur un an. Au niveau national, la diminution a été beaucoup plus marquée (-5,2 % sur la période).

Cette amélioration dans la région bénéficie principalement aux hommes. La population masculine à la recherche d'un emploi atteint 28 500 personnes en Champagne-Ardenne fin 2005, soit un repli annuel de 2,1 %. Si toutes les tranches d'âge sont concernées, cette baisse profite surtout aux hommes de plus de 50 ans (-6,0 %). Elle peut s'expliquer en partie par la poursuite du dispositif de départ à la retraite pour carrière longue. Cette mesure concerne, pour 2005, les actifs d'au moins 59 ans ayant débuté leur carrière avant l'âge de 17 ans et ayant cotisé 168 trimestres.

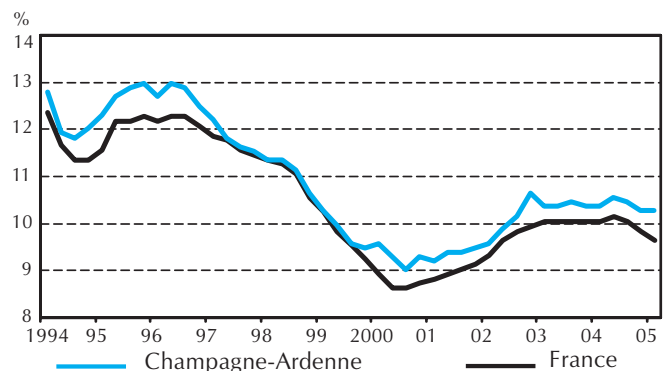
La situation des femmes s'est, elle aussi, globalement améliorée mais dans une moindre mesure. Ainsi, la part des femmes dans les demandeurs d'emploi augmente légèrement, pour représenter, fin 2005, 48,6 % du total contre 48,1 % au niveau national. Parmi les demandeurs d'emploi, seul le nombre de femmes de plus de 50 ans a augmenté (+1,1 %).

Comme en 2004, le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi a reculé de 1,3 % en Champagne-Ardenne. La baisse est cependant bien plus accentuée au niveau national (-5,8 %). La part des jeunes de moins de 25 ans représente 23,1 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi fin 2005 contre 20,1 % au niveau national.

Repli du chômage de longue durée

La diminution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 a profité aux chômeurs de longue durée (personnes inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an). Leur nombre a en effet diminué de 4,9 %, avec une amélioration plus sensible chez les moins de 25 ans (-6,9 %). Désormais, les inscrits depuis un an ou plus représentent, dans la région, 31,5 % des demandeurs d'emploi contre 32,6 % en 2004. Cependant, la durée moyenne d'inscription à l'ANPE reste stable, passant de 361 à 360 jours, soit 22 jours de plus qu'au niveau national.

Taux de chômage au sens du BIT (CVS)*



Source : INSEE

* CVS : corrigés des variations saisonnières

Entre décembre 2004 et décembre 2005, la quasi-totalité des catégories socioprofessionnelles a bénéficié de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi. Le nombre d'ingénieurs et cadres au chômage a baissé de 8,9 %, celui des techniciens a reculé de 7 % et celui des ouvriers de 2,5 %. La seule exception concerne les employés demandeurs d'emploi dont le nombre a augmenté de 0,2 %.

Taux de chômage* en 2005 et 2004

Unité : % et point	Déc. 2004	Déc. 2005	Variation 2005/2004
Ardennes	13,4	13,3	-0,1
Aube	10,5	10,3	-0,2
Marne	9,1	8,9	-0,2
Haute-Marne	9,7	9,7	0,0
Champagne-Ardenne	10,3	10,2	-0,1
France	10,0	9,6	-0,4

Source : INSEE

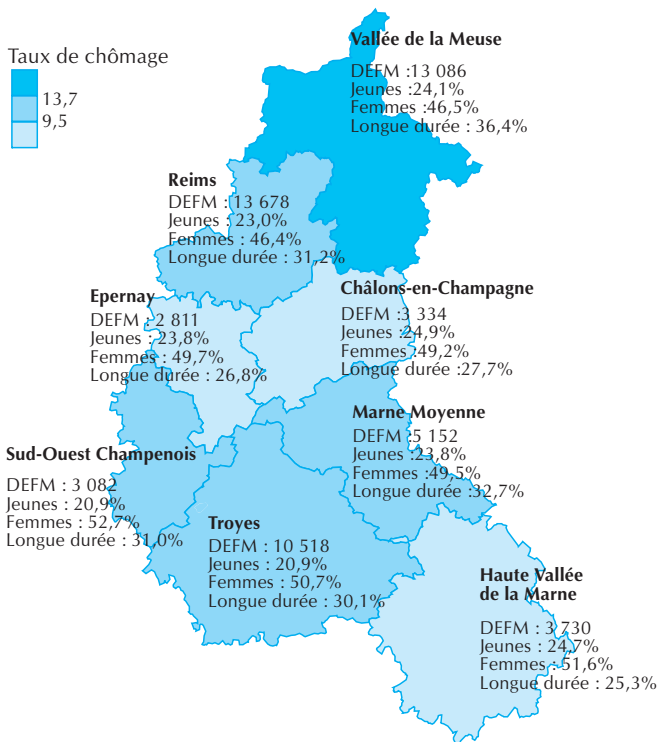
* Taux de chômage par rapport à la population active totale, en données corrigées des variations saisonnières au sens du Bureau international du travail

Demandeurs d'emploi en 2005 et 2004 (catégorie 1)

Unités : nombre et %	Déc. 2004	Déc. 2005	Variation 2005/2004
Hommes	29 087	28 488	-2,1
Moins de 25 ans	6 826	6 759	-1,0
25 à 49 ans	18 136	17 850	-1,6
50 ans ou plus	4 125	3 879	-6,0
Femmes	27 253	26 903	-1,3
Moins de 25 ans	6 134	6 035	-1,6
25 à 49 ans	17 565	17 275	-1,7
50 ans ou plus	3 554	3 593	+1,1
Ensemble	56 340	55 391	-1,87
Moins de 25 ans	12 960	12 794	-1,3
25 à 49 ans	35 701	35 125	-1,6
50 ans ou plus	7 679	7 472	-2,7

Source : ANPE

Le chômage et les demandeurs d'emploi (catégorie 1) dans les zones d'emploi fin 2005



Source : INSEE - © INSEE-IGN 2005

Le chômage dans les zones d'emploi

Toutes les zones d'emploi de la région ont vu leur taux de chômage diminuer au cours de l'année à l'exception notable de la Haute-Vallée-de-la-Meuse où il a augmenté de +0,4 point mais après avoir connu en 2004 la plus forte baisse de la région (-0,6 point). Cette détérioration du chômage est en particulier due à une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi chez les jeunes de moins de 25 ans, les femmes (+5,0 %) comme les hommes (+2,3 %).

Les zones d'emploi de Châlons-en-Champagne et d'Epernay ont connu, entre fin 2004 et fin 2005, une amélioration de leur chômage et gardent les taux les moins élevés de la région (respectivement 7,5 % et 7 %). Le taux de chômage s'est aussi amélioré dans les zones d'emploi de Troyes et de la Marne-Moyenne, mais restent cependant proche de la moyenne régionale pour Troyes et largement supérieur pour la Marne-Moyenne. La zone d'emploi de Reims maintient un taux inférieur à la moyenne régionale.

Chômeur au sens du BIT

Un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi et qui en recherche un. La définition des chômeurs est extrêmement sensible aux critères retenus. La définition la plus couramment utilisée est celle "au sens du BIT". Elle permet d'effectuer des comparaisons internationales.

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Remarque :

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à l'ANPE (et inversement).

Christian Tchiveindhais